

Recrutement d'un.e coursier.e à vélo au sein de la SCOP TOUTENVELO Marseille

TOUTENVELO Marseille est une société coopérative (SCOP) spécialisée dans la logistique et le transport du dernier kilomètre à vélo dans la ville de Marseille. Créée fin 2019, l'entreprise se compose aujourd'hui de 5 salarié.es et cherche un coursier à vélo.



Transport de colis, de meubles et de charges pouvant atteindre 300kg, les vélos électriques et les remorques de la coopérative permettent de décongestionner nos centre-villes et d'accélérer la transition vers une logistique décarbonée. Nos métiers se répartissent en 3 thématiques :

- livraisons et gestion du dernier et du premier kilomètre (courses, tournées, collectes)
- déménagements et événementiel
- formation / accompagnement en cyclologistique

Livreurs à vélo et manutentionnaires, nous parcourons chacun entre 40 et 60km par jour dans les rues marseillaises !

Membre d'un réseau de 12 sociétés coopératives présentes dans 11 villes françaises et fort de 10 années d'expérience, l'ambition de la société est de développer le plus possible la logistique verte à l'échelle nationale tout en proposant un modèle social basé sur le salariat et le sociétariat des employés.



Nous vous proposons un poste en CDD de 3 mois en 35h de coursier à pourvoir dès le 19 mars 2024.

Les tâches de coursier sont :

- Suivre la feuille de route journalière.
- Préparer le matériel nécessaire à la réalisation de la feuille de route en début de journée : vélo, batterie, remorque, caisse à outils, kit de réparation, antivol, sangles et tendeurs.
- Charger, transporter et livrer la marchandise, selon les consignes prévues sur la feuille de route.

- Renseigner l'outil de suivi des clients au fil des livraisons et l'outil interne pour informer de l'avancement de vos courses
- Réparer le matériel en cas de petits incidents (crevaisin, casse de chaîne)
- Contrôler l'état du matériel et le ranger en fin de journée.
- Transmettre les informations concernant l'état du matériel au Responsable atelier et tenir à jour le journal de bord avec les événements survenus au matériel.
- Participer aux réunions d'équipe.

Les horaires indicatives de travail sont les suivantes :

- Du mardi au samedi :
 - 8h30-12h30 : tournées de livraison le matin
 - 13h30-16h30 : tournées de livraison l'après midi

Les qualités recherchées pour un bon coursier sont :

- Vous êtes parfaitement à l'aise pour circuler à vélo, vous savez garder votre sang froid et être patient
- Vous faites preuve d'une grande capacité de concentration quand vous assimilez votre feuille de route et quand vous circulez sur la voirie
- Vous vous repérez parfaitement dans l'espace et savez travailler sous la pression (horaires à respecter, autres usagers de la voirie)
- Vous connaissez bien Marseille et/ou vous apprenez vite pour la connaître
- Vous êtes en très bonne condition physique (500kg de manutention/jour/personne) et endurant (environ 50km de vélo/j)
- Vous savez gérer des petites réparations sur la route (crevaisin, re-riveter une chaîne)
- Vous êtes ponctuel et savez anticiper des exigences horaires
- Vous avez un bon contact client
- Vous comprenez que vous représentez un donneur d'ordre dans nos prestations de sous-traitance
- Vous savez remonter des informations et alerter la personne référente en cas d'imprévu

Nous sommes une SCOP ARL (Société Coopérative Ouvrière de Production À Responsabilité Limitée). Notre entreprise est un projet collectif, avec des orientations stratégiques décidées de manière collégiale, la propriété de notre outil de travail détenue par les salarié.es-associé.es (nous) et la répartition des bénéfices qui est décidée chaque année entre nous.

Cela implique d'avoir un double rôle au sein de la structure :

- un rôle de salarié avec le respect des tâches listées sur votre fiche de poste, de la hiérarchie opérationnelle et la participation aux réunions d'équipes hebdomadaires
- un rôle d'associé où votre avis sur les orientations stratégiques de la structure sera sollicité à minima une fois tous les 3 mois en réunion d'associé.es, en Assemblée Générale annuelle et en assemblée générale exceptionnelle avec le principe de démocratie dans l'entreprise (un.e associé.e = une voix)

La candidature au sociétariat devra être déposée au gérant de la structure dans un délai maximum de 2 ans après l'embauche. Les règles de montée au capital sont décrites en annexe.

Un profil polyvalent et sachant s'adapter à différentes situations est recherché. La structure étant en phase de développement, l'expérience de travail ne se résumera pas à une unique tâche mais touchera à l'essentiel des activités d'une société, en coopération en local avec les autres salariés et responsables de pôles de Toutenvélo Marseille, et au niveau national, avec la SCIC Toutenvélo et les autres Scop Toutenvélo.

On recherche un profil partageant les valeurs de la coopérative : écologie, projet collectif et vélo !

Des expériences passées en livraison à vélo, mécanique vélo, et métiers de service seront un vrai plus.

Conditions proposées

- CDD 35h/semaine
- Rémunération au SMIC brut (soit au 1er janvier 2024 une rémunération mensuelle à 1 766,92€ brut) + mutuelle 100% + plateaux repas (environ 150€ net) + prime téléphone (20€ brut mensuel) participation à la fin de l'année en fonction des bénéfices réalisés
- Temps de travail de 35h/semaine du mardi au samedi
- Lieu de travail : 13014 Marseille, quartier du Canet
- Responsable : Thomas CROIZE - Gérant

Contact : marseille@toutenvelo.fr // CV et petit paragraphe expliquant pourquoi vous êtes la personne qui devrait être recrutée pour ce poste

<https://www.instagram.com/toutenvelomarseille/>



Principes d'une SCOP :

Le choix de la forme de Société coopérative de production constitue une **adhésion** à des valeurs coopératives fondamentales :

- la prééminence de la personne humaine ;
- la démocratie ;
- la solidarité et le partage.

En complément de ces valeurs fondamentales ou découlant de celles-ci, l'identité coopérative se définit par :

- la reconnaissance de la dignité du travail ;
- le droit à la formation ;
- le droit à la créativité et à l'initiative ;
- la responsabilité dans un projet partagé ;
- la transparence et la légitimité du pouvoir ;
- la pérennité de l'entreprise fondée sur des réserves ;
- l'ouverture du monde extérieur.

Ce choix de Société, au plein sens du terme, suppose la mise en pratique des 5 principes suivants.

1er principe

Notre Société coopérative est composée en priorité de coopérateurs salariés qui développent en commun leurs activités professionnelles et leur indépendance économique.

2ème principe

L'organisation et le fonctionnement de notre Société coopérative assurent la démocratie dans l'entreprise et la transparence de sa gestion.

3ème principe

Pour notre Société coopérative, la recherche du profit économique reste subordonnée à la promotion et à l'épanouissement de ses coopérateurs salariés.

Le partage du résultat de notre Société coopérative assure une répartition équitable entre la part revenant aux salariés, la part revenant au capital social et la part revenant aux réserves de l'entreprise.

4ème principe

Le patrimoine commun de notre Société coopérative est constitué de réserves impartageables permettant l'indépendance de l'entreprise et sa transmission solidaire entre générations de coopérateurs.

5ème principe

L'adhésion de coopérateurs salariés à notre Société coopérative les rend solidairement membres du mouvement des sociétés coopératives de production.